

Une ethnologue cheffe de projet pour le parc périurbain

L'association Jorat, une terre à vivre au quotidien, a engagé Sophie Chanel, ethnologue, pour concrétiser le projet du parc périurbain du plus grand massif forestier du Plateau suisse. Au terme de la phase préparatoire réunissant 13 communes propriétaires de parcelles et le Canton de Vaud, une convention a été signée avec la Confédération.

La petite classe d'école de Villars-Tiercelin fermée définitivement avant les vacances d'été a laissé place au bureau de la nouvelle cheffe de projet pour le parc périurbain. Un espace qu'elle compte bien remplir rapidement avec une équipe pour l'épauler. «J'aime la feuille blanche devant moi où tout est à dessiner. C'est dans cet esprit que j'aborde le projet. Il faudra mettre les gens autour d'une table, créer des «passerelles» pour nous comprendre, nous entendre et finalement concrétiser un parc périurbain qui remplisse sa mission et convienne au plus grand nombre».

Originaire de Gollion, maman d'un petit garçon, Sophie Chanel, ethnologue de formation, occupait auparavant un poste de responsable de projet chez Prométere. «Ce qui me plaît dans cette nouvelle fonction, c'est la valorisation du patrimoine et le travail à l'échelle régionale, qui permet d'aborder un même territoire avec plusieurs angles thématiques. Les gens demeurent au cœur de ma préoccupation. Cela est sans doute dû à ma sensibilité d'ethnologue. Le projet concerne des personnes de la ville et de la campagne. Il faudra mettre en place une stratégie de communication avec ces différentes populations.»

L'association Jorat, une terre à vivre au quotidien, présidée par la préfète Anne Marion Freiss, a porté

toute la phase préparatoire jusqu'à la signature d'une convention avec la Confédération. Le projet vise à réserver 440 hectares de forêt à une libre évolution de la nature, ce qui représente environ 10% de la surface totale du massif forestier joratois. «La zone centrale ne sera ni exploitée ni entretenue. Seuls des sentiers seront accessibles au public mais sans s'en écarter. A la différence du Parc national suisse des Grisons, ici nous parlons de parc périurbain dont les enjeux sont la préservation du patrimoine naturel et la relation avec la population. Le parc doit être ensuite mentionné dans le Plan directeur cantonal, ce qui lui confère une durabilité», explique Sophie Chanel qui rappelle que l'on estime à 1,5 million le nombre de personnes qui fréquentent chaque année les bois du Jorat.

Une question reste encore floue pour la population. Quel est le lien entre le projet EolJorat Sud, lui aussi prévu dans la même région, et celui du parc périurbain? «Il s'agit de deux projets différents qui n'ont pas de lien entre eux, si ce n'est que nous devons nous coordonner. Ce qui est sûr, c'est que, dans la partie centrale du parc où la forêt sera rendue à la nature, il n'y aura pas d'éoliennes car la législation l'interdit. Il doit encore être discuté de leur présence dans la zone dite de transition, où des activités sportives, culturelles, de sensibilisation à la nature et à la valorisation du bois seront développées. Le challenge sera justement de permettre à tous les acteurs de s'accorder et finalement de signer une charte d'ici à 2019 définissant la gestion du parc périurbain. Il faut se rappeler que ce parc ne pourra se réaliser sans l'approbation de la population», précise Sophie Chanel.

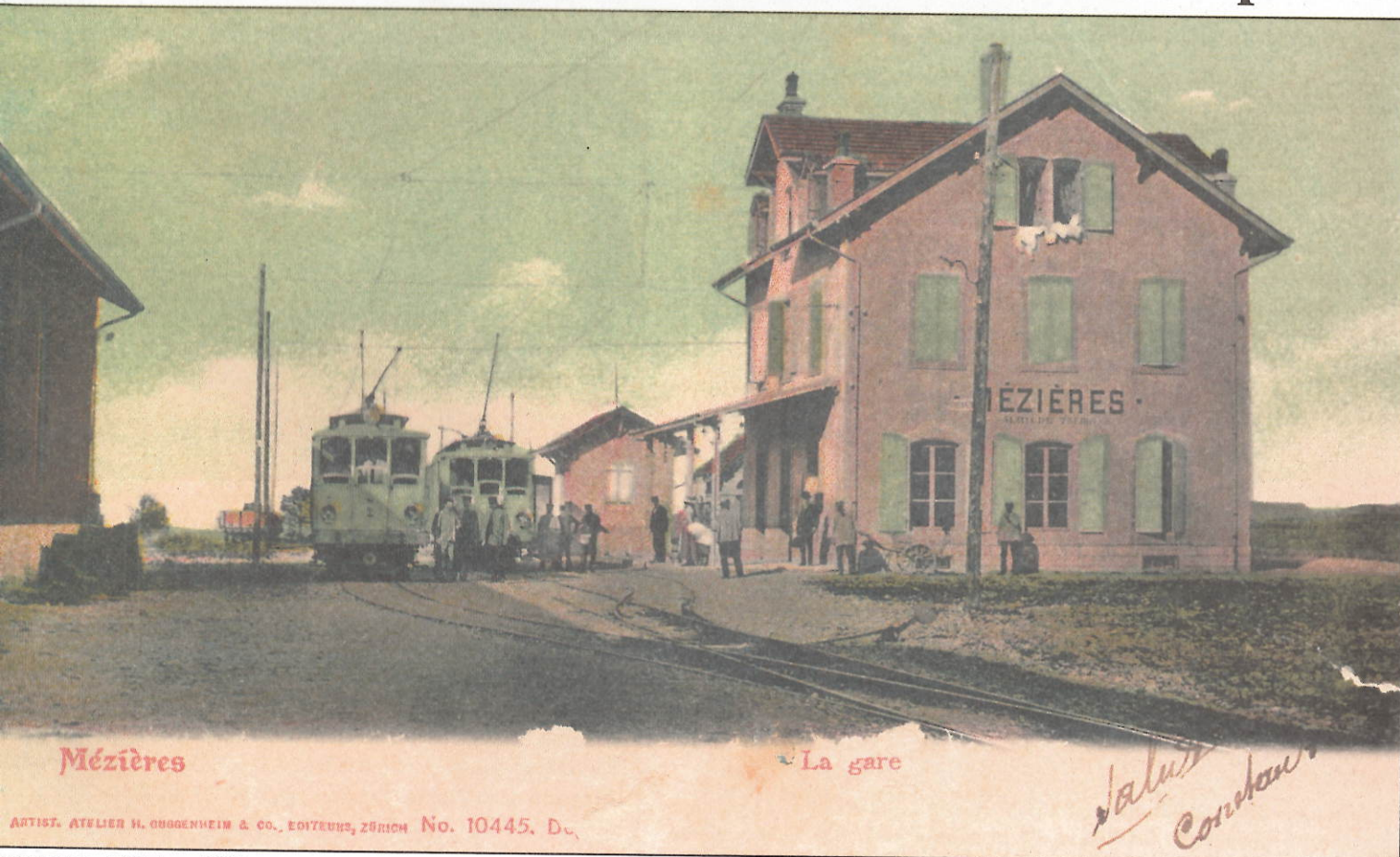
Dany Schaeer



Sophie Chanel: «Ce qui me plaît dans cette nouvelle fonction, c'est la valorisation du patrimoine et le travail à l'échelle régionale».

Un parc périurbain doit se situer dans un rayon de 20 km du centre d'une agglomération et être facilement accessible en transports publics. Son objectif est de réserver une portion de territoire, appelée zone centrale, pour la libre évolution des processus naturels. A sa limite, une zone de transition permet de favoriser des activités économiques et de loisirs. Le Jorat est le plus grand massif forestier continu du Plateau suisse. La faune du Jorat compte 33 espèces de mammifères terrestres, soit environ 52% des espèces helvétiques.

Le Pays de Vaud d'autrefois au travers de la carte postale



Coll. E. Favre